

sociation organe officiel de l'Association Catholique de Secours Mutuel (C. M. B. A.), pour le Canada. Elle nous confère un honneur auquel nous sommes très sensible, et qui, en nous récompensant du zèle que nous avons montré à faire connaître et à propager cette puissante et secourable association, représentant en titre et en charge des sains principes d'économie sociale qu'elle professe.

Cette nomination faite de l'Association comme organe de la C. M. B. A., est aussi une preuve que l'on sait apprécier un sincère dévouement quelque part, au moins dans certaines associations catholiques. Notre journal s'efforcera de se rendre digne de la noble tâche qu'il a entreprise dès le début et que désormais cette nomination le charge de continuer officiellement, et par les présentes il adresse à toutes les branches canadiennes de la C. M. B. A. un pressant et cordial appel d'assistance et de collaboration.

## A NOS LECTEURS

Un certain nombre de nos abonnés sont en règle avec l'Association, et vont recevoir la prime de leur choix. Le *Recueil des Recettes*, demandé par plusieurs, est actuellement sous composition typographique, dans nos propres ateliers, et sera prêt à être livré d'ici à trois semaines. S'il y a quelque retard dans l'envoi des autres primes demandées, qu'on veuille bien ne pas s'en inquiéter : les demandes sont avec soin notées et seront servies à souhait avant longtemps.

Les abonnés qui nous paieront le prix d'au moins UN AN d'abonnement (soit \$1.00) durant la première quinzaine d'octobre auront, eux aussi, droit à l'une des trois primes mentionnées dans le précédent numéro de l'Association.

Les intérêts de la population rurale sont liés à ceux de la population urbaine. Les habitants des villes vivent des produits agricoles, mais ils travaillent à leur tour pour les habitants des campagnes. Ils sont les uns et les autres membres d'une même famille et se rendent des services mutuels. Toutes les professions sont utiles et s'aident réciproquement, pourvu qu'aucune d'elles ne prenne un développement exagéré ayant pour résultat de troubler les conditions des autres. Or, malheureusement, cette perturbation a lieu dans les émigrations exagérées des campagnes vers les villes: tout le monde reconnaît que ces émigrations s'effectuent dans des proportions excessives et funestes.

L'agriculture profite des progrès de l'industrie. Les voies ferrées et les canaux lui apportent les outils, les engrais, les plâtres et les graines; ils emmènent sur les marchés éloignés les animaux, les blés, les fourrages. Néanmoins les établissements industriels ont avant tout pour but d'enrichir ceux qu'ils possèdent et qui se livrent au commerce. Ce n'est que secondement que l'agriculture en recueille sa part de bénéfices. Elle a droit à obtenir de l'Etat une protection spéciale.

Il y a mieux à faire que de se déclarer contre les progrès de la civilisation matérielle: il faut éclairer leur marche, et s'efforcer de les rendre profitables à la civilisation morale des ouvriers et des patrons.

L'organisation actuelle de l'industrie a rendu le maître et l'ouvrier étrangers l'un à l'autre. Combien il serait important que le contraire eût lieu! Certes, il ne peut y avoir communauté de vie entre eux; mais l'abandon complet des ouvriers par le maître hors de ses ateliers et leur renvoi sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront, quand, après s'être usés à son service, ils ne lui procuront plus les mêmes profits, sont des iniquités contre lesquelles protestent tous les sentiments humains. Il serait temps qu'à cet abandon succédât de la part

de quelques heures ils devaient le salaire de la quinzaine. Ils sont une désolation pour la famille et un danger pour l'Etat.

## MARIAGE

RHÉAUME-CLOUTIER.—Mercredi matin, le 1er octobre, à la Chapelle St-Louis, M. Auguste Rhéaume, avocat, fils de l'échevin Rhéaume, conduisait à l'autel mademoiselle Delphine Cloutier, fille de feu M. Prisque Cloutier, manufacturier de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Bélanger, curé de St-Roch.

Pas de cartes.

## UNION ST-JOSEPH A ST-ROCH

Les membres de l'Union St-Joseph à St-Roch, sont priés de prendre avis qu'à partir de jeudi le 2, les réunions mensuelles auront lieu dans les nouvelles salles de la société, situées au coin des rues St-François et de la Chapelle, dans la bâtisse connue sous le nom de Chapelle des morts.

Par ordre,

L. B. DROUYN,

Sec.-Arch.

## FORESTIERS CATHOLIQUES

Une nouvelle Cour de l'Ordre des Forestiers Catholiques a été installée le 26 septembre par le député Grand Chef Ranger J. N. Blouin, à Montmagny, P. Q., et les officiers suivants ont été élus:

Révd M. Langlois—Chapelain.  
J. C. Libois—Chef Ranger.  
J. P. Lamontagne—Vice-Chef Ranger.  
P. R. Martineau—Sec.-archiviste.  
A. E. Michon—Sec.-financier.  
F. I. LeBlanc—Trésorier.  
L. C. Dupuis, C. A. Mercier, Alph. La-berge—Syndics.  
Téles. Gendreau—1er Conducteur.  
Evariste Pâquet—2e "  
Isaïe Bélanger—Sentinelle intérieure.  
Alph. Boulet—Sentinelle Externe.  
Dr J. B. Blouin—Médecin examinateur.

## UNE CONVERSION

Le colonel Z. . . . . était venu à Lourdes comme il était allé autrefois en Afrique, en Crimée, en Italie,— pour y faire campagne. Et c'était l'âme de son fils qui devait être le prix de sa victoire. Ce dernier, à la suite d'une jeunesse orageuse, n'avait pas seulement perdu la foi, il avait encore compromis sa santé d'une façon irréparable. La phtisie, qui allait bientôt l'emporter à trente ans, était arrivée à sa dernière période.

Le colonel Z. . . . . le savait et l'acceptait courageusement; en soldat, il avait fait son sacrifice. Mais ce à quoi le chrétien ne pouvait se résigner, c'était de voir son fils quitter la vie sans être revenu aux croyances de son enfance. Jusqu'ici tous ses efforts pour le ramener à Dieu avaient échoué. Il commençait à désespérer de la conversion quand l'idée d'un voyage à Lourdes germa subitement dans son esprit et s'y fixa bientôt avec une étrange ténacité. Mais comment faire accepter par son fils, par cet esprit sceptique, le nom même d'une ville qu'il ne manquait pas de regarder comme un "foyer de superstition."

Le colonel Z. . . . . se rappela fort à propos que Lourdes n'est pas seulement une ville de pèlerinages, qu'elle est géographiquement la clef des Pyrénées. . . . Il proposa donc à son fils une longue excursion dans les Pyrénées, avec Luchon, Covarnie, comme principales étapes. Il vantait les beautés naturelles de ces sites célèbres et insistait sur les avantages que la santé du malade retirerait d'un changement d'air et de milieu. "En voyage, lui disait-il, la distraction entre par les oreilles, par les yeux, et la poussière du chemin guérit." Le pauvre père ne pensait qu'à la guérison morale, car il ne savait que trop, hélas! que son fils était perdu.

Mais ce n'est pas en vain qu'il avait éveillé chez le malade des idées de départ et de déplacement. On sait que les poitrinaires, ne se trouvant bien nulle part, sont d'humeur inconstante et voyageuse. C'est sur cette particularité bien connue que le colonel avait basé sa paternelle stratégie. Elle devait pleinement réussir.

Son fils avait accepté avec empressement de visiter les Pyrénées, qu'il ne connaissait pas encore. Le chemin de fer l'avait déposé à Lourdes, où il s'était arrêté sans défiance pour y prendre deux ou trois jours de repos.